SEPTEMBRE 2020 • n° 77

Herbeumont info

Revue communale

Editeur responsable : Catherine Mathelin
Bourgmestre - 6887 Herbeumont

Page 1

Mot de la Bourgmestre

Etat civil

Collecte de vêtements

Page 2 & 3

Synthèse des conseils communaux

- 02.06.2020

Calendrier des passages du Bibliobus 2020-2021

Quickscan : enfin un outil énergétique simple à utiliser !

Réfection de la maison communale : lancement de la phase 2

Page 4

Implantation de modules didactiques dans le cadre du projet life Herbage

Validité du permis de conduire format carte bancaire

Informations du « Parc naturel de l'Ardenne méridionale » :
- MIAM : une nouvelle empreinte pour nos producteurs locaux !
- Agenda des activités proposées

Agenda

Le mot de la Bourgmestre

La vie communale des dernières semaines m'a amenée à quelques réflexions que je souhaite partager avec vous :

Dès notre plus jeune âge, on commence à apprendre. On apprend à parler, à marcher, à écrire et à faire toutes sortes de choses. Mais nous apprend-on réellement à penser par nous-mêmes, à pouvoir rechercher l'information correcte et diversifiée, à nous interroger, à nous forger notre propre opinion et à la défendre, ou contentons-nous de suivre, comme des moutons, des meneurs quels qu'ils soient ou simplement le plus grand nombre ?

Souvent, sans doute trop souvent, la peur du jugement des autres mène nos pensées et nos actes. Les préjugés et les stéréotypes sont deux facteurs qui ont toujours fait partie de notre vie en société et sont sans doute principalement dus à la peur qui mène vers un manque de tolérance et d'esprit critique. Certaines personnes peuvent ainsi être effrayées à l'idée de dévoiler leurs opinions sur un quelconque sujet, de peur qu'on les juge. Le résultat est que l'on se retrouve – inconsciemment - en train de suivre le mouvement de pensée des autres sans réellement réfléchir par nous-mêmes. Ou l'on ne dit rien et on fait partie de ce que l'on appelle « la majorité silencieuse » ou encore on se dit « je ne suis pas concerné ».

C'est bien connu, la différence fait parler et attire l'attention. Au moindre geste non commun, les autres vous condamnent sans se baser sur des faits avérés et vérifiés. Nous sommes tous passés par là. Le manque de confiance en soi ou encore la peur de se faire rejeter ou simplement le fait de ne vouloir de problèmes avec personne poussent parfois à agir d'une façon qui pourrait être qualifiée d'hypocrite. On abandonne alors ses valeurs ou on les enfuit tellement profond en soi qu'elles ont du mal à encore se voir.

N'oublions pas qu'il y a des gens sur cette terre qui n'ont même pas le droit à la liberté d'expression et gardent donc leur vraie opinion sous silence. En effet, dans certains pays, se manifester et exprimer son opinion haut et fort publiquement est interdit par la loi. Les gens doivent donc se soumettre à des règles, sans conviction réelle, car sinon, il en résulte de lourdes conséquences pour eux. Dans ces pays, la lutte pour la liberté d'expression est un vrai combat.

La diffamation, l'invention, le fait de se réfugier derrière des phrases telles que « je le sais de sources sûres » ou de colporter ou d'amplifier des rumeurs sont d'autres exemples d'éléments liés à la liberté d'expression qui peuvent faire du mal à ceux qui en sont victimes mais également à ceux qui y croient. Les réseaux sociaux accentuent cette propagation de fausses informations. Ainsi, trouver la bonne information et communiquer est devenu un art encore plus difficile, j'en conviens, de même qu'écouter, dans le respect, des opinions différentes, et sans confondre une personne avec ce qu'elle représente.

Belles semaines à vous.

Catherine Mathelin, Bourgmestre

Etat civil du 10/06/2020 au 25/08/2020

NAISSANCES

PICO Ysia Valérie Marie Christine, née à Libramont-Chevigny, le 16/06/2020, fille de PICO Geoffrey et de ROLAND Julie
adresse : STRAIMONT

CHENAL Diego, né à Libramont-Chevigny, le 06/07/2020, fils de CHENAL Michaël et de MAHIN Julie
adresse : HERBEUMONT

JACQUES Shelly-Ann Nathalie, nnée à Libramont-Chevigny, le 17/07/2020, fille de JACQUES Michaël et de BARRAS Leny
adresse : HERBEUMONT

LARABI Djawed, né à Libramont-Chevigny, le 18/07/2020, fils de LARABI Djamel et de BOUTRIGUI Farida
adresse : SAINT-MEDARD

MARIAGES

LESIRE Jean-Marc et ZITOUN Fatiha, le 1er août 2020

COLLOT-FRETZ Denovan et NAVEAU Cindy, le 1er août 2020

DÉCÈS

THIRION Julia Alice Joséphine, décédée le 17/07/2020

MATHELIN Elia Marie-Thérèse Marcelle, décédée le 27/07/2020

FRANCOIS Jean-Michel Herman Arthur, décédé le 22/08/2020

Kint électricité
ELECTRICITE GENERALE
- Nouvelle installation
- Domotique
- Mise en conformité
- Vidéophonie
info@kint-electricite.be
6887 HERBEUMONT
0491/14 54 30

PIQUARD ALAIN
Entrepreneur de parcs et jardins
Aménagements, Entretiens, Plantations, Tailles, Elagages, Abattage, Création de pelouses, Pavage, Terrasses en bois, Clôtures, Pièces d'eau, Conception de plans…
Devis gratuit
GSM : 0495/ 85 35 66
E-mail : a.parcsetjardins@gmail.com
N° TVA: BE 0550.940.105
Rue de Bravy n°25 - 6887 Herbeumont

Rue de Burhaimont, 51
6880 BERTRIX
Tél. 061/41 66 01
Mernier Boissons
Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Synthèse des Conseils communaux

Séance du Conseil communal du 2 juin 2020

- Le Conseil communal émet un avis favorable sur le projet d'arrêté ministériel visant la réduction de la vitesse à 70 km/h sur la route N824 à Saint-Médard entre les PK 2.600 et 3.160.
- Vu la ristourne accordée sur le prix au litre de mazout, le Conseil communal décide d'adhérer à la centrale de marchés publics du Service public de Wallonie pour la fourniture du mazout pour les bâtiments communaux. Cette adhésion est valable pour la période comprise entre le 08/05/2020 et le 07/05/2024 .
- Le Conseil communal approuve :
- le cahier des charges établi par le service travaux de la Commune d'Herbeumont concernant la mise en conformité et réparation de l'ascenseur du home d'Herbeumont pour sa remise en service ;
- le montant estimé du marché qui s'élève à 14.049,59 € hors TVA ou 17.000,00 €, 21% TVA comprise ;
- le mode de passation du marché : procédure négociée sans publication préalable.
- Le Conseil communal approuve :
  - le cahier des charges établi par le service travaux de la Commune d'Herbeumont concernant la conception, la réalisation et l' implantation de modules didactiques portant sur la découverte de la faune, la flore et leur sauvegarde par le pâturage dans le cadre du projet LIFE Herbages ;
  - le montant estimé du marché qui s'élève à 16.000,00 € hors TVA ou 19.360,00 €, 21% TVA comprise ;
  - -le mode de passation du marché : procédure négociée sans publication préalable.
- Le Conseil communal approuve le compte des fabriques d'Eglise de Martilly et Herbeumont, pour l'exercice 2019, comme suit :

Martilly

Recettes ordinaires totales	8.642,17 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	8.278,22 €
Recettes extraordinaires totales	2.285,57 €
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	2.285,57 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3.600,56 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.328,11 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0 €
dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0 €
Recettes totales	**10.927,74 €**
Dépenses totales	**9.928,67 €**
Résultat comptable	**999,07 €**

Herbeumont

Recettes ordinaires totales	11.451,13 €
dont une intervention communale ordinaire de secours de :	10.822,53 €
Recettes extraordinaires totales	12.824,43 €
dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	0 €
dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	7.574,43 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3.833,19 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.132,61 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	5.250,00 €
dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	0 €
Recettes totales	**24.275,56 €**
Dépenses totales	**15.215,80 €**
Résultat comptable	**9.059,76 €**

- Le Conseil communal approuve le rapport d'activités de l'année 2019, les comptes de l'année 2019 et le rapport du réviseur y lié de l'Association de projet Ardenne méridionale.
- Le Conseil communal marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association intercommunale VIVALIA qui se tiendra le 02/07/2020 à 18h30 au CUP de Bertrix Route des Ardoisières, 100 à 6880 BERTRIX, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'ETHIAS qui se fera par vote à distance du 15 au 30 juin 2020.
- Il charge ses délégués à cette Assemblée de se conformer à la volonté exprimée par le conseil communal en séance, et de réaliser le vote à distance conformément aux dispositions prévues dans la convocation du 29/04/2020.
- Le Conseil communal décide d'approuver les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la Société Intercommunale BEP Crématorium qui se tiendra le 16 juin 2020.
- Le Conseil communal décide d'approuver les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'intercommunale ORES Assets qui se tiendra le 18 juin 2020.
- Le Conseil communal,
  Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par SPW DGO3 Département de la ruralité et des cours d'eau, Direction du développement rural, Service central, Avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes, et que le montant promis le 1er juillet 2019 s'élève à 231.611,45 € (pour le marché complet) ;
  Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par Service Public de Wallonie - DGO1 Routes et bâtiments, INFRAPSORTS, Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur, et que cette partie est estimée à 174.539,03 € (pour le marché complet) ;

décide de ratifier :

- la décision du Collège communal du 29 mars 2020 attribuant à Rausch et associés, Rue de la Chapelle n° 159 à 6600 Bastogne, le marché relatif à l'aménagement de l'entrée de Martilly dans le cadre du PCDR;
- la décision du Collège communal du 28 avril 2020 approuvant les conditions, le montant estimé et la procédure de passation (procédure ouverte) de ce marché, à savoir :
  - Lot 1 (Travaux de génie civil), estimé à 331.861,80 € hors TVA ou 401.552,78 €, 21% TVA comprise ;
  - Lot 2 (Aménagement d'une plaine de jeux et d'un terrain multisports), estimé à 139.920,00 € hors TVA ou 169.303,20 €, 21% TVA comprise.
    Le montant global estimé de ce marché s'élève à 471.781,80 € hors TVA ou 570.855,98 €, 21% TVA comprise.
- Le Conseil communal ratifie la délibération du Collège communal du 28 avril 2020 par laquelle celui-ci décide d'adopter une motion à l'attention du Gouvernement wallon pour un soutien financier aux pouvoirs locaux dans le cadre des marchés publics et des indemnisations liées à la crise COVID19.
- Le Conseil communal décide :
  - de s'opposer au projet de stockage géologique de déchets radioactifs proposé actuellement par l'ONDRAF et à tout enfouissement en Province de Luxembourg, en raison de l'impossibilité de garantir que la solution de stockage géologique soit totalement sécurisée, notamment en termes d'impact sur la santé et l'environnement ;
  - de réclamer que l'ONDRAF mène des études approfondies et indépendantes sur les solutions alternatives au stockage géologique et sur les avancées technologiques permettant de gérer ces déchets ; et que celles-ci soient clairement exposées et débattues ;
  - d'assurer, par rapport à ce dossier de gestion des déchets radioactifs, un rôle de « veille » quant à son évolution, quant aux différentes étapes et procédures de consultations du public qui s'y rapportent, et ce, en concertation avec les communes;
  - De transmettre cette résolution à la Direction générale de l'ONDRAF, à la Ministre fédérale de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, à la Première Ministre, à la Ministre wallonne de l'Environnement, au Ministre wallon de l'Energie, au Ministre-Président de la Région wallonne, au Gouverneur de la Province de Luxembourg, ainsi qu'aux 44 Communes de la Province de Luxembourg.
- Le Conseil communal,
  Vu la présentation des enjeux du futur plan forestier à 30 ans pour le territoire de la commune d'Herbeumont par le DNF en séance du Conseil communal du 04/11/2019 ;
  - Vu la délibération du Collège communal du 18 février 2020 relative aux décisions à prendre pour le nouveau plan forestier à 30 ans ;
  - Ratifie la délibération du Collège communal du 18 février 2020 relative aux décisions à prendre pour le nouveau plan forestier à 30 ans, et reprises comme suit :
    1) Ajouter en réserves intégrales de 9ha50a le versant de la Semois derrière le château + 6ha32a au bout du camping Champ le Monde (uniquement la partie en Natura 2000) ;
    2) Demander au DNF de gérer les parcelles non soumises au code forestier, soit 0,35 ha en habitat à caractère rural à Straimont/Martilly, et 10,58 ha en zone de parc autour du château d'Herbeumont ;
    3) Maintenir les proportions feuillus (45%) résineux (53%), sauf 43ha de résineux qui doivent passer en feuillus à cause de contraintes légales ;
    4) Pour les feuillus, augmenter à 8% les bouleaux et à 5,5 % les feuillus divers, et diminuer à 40% les hêtres;
    5) Pour les résineux, passer à 55% d'épicéa, 23,5% de douglas, 13,5% de mélèze, 5% de pin, 3% de divers.

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886

CARROSSERIE Ludo
Toutes marques
Agréée assurances
Véhicules de remplacement
Rue d'Outrouge, 7 - 6880 Bertrix
Tél : 061 41 60 98
Devis en ligne
www.carrosserieludo.be

MEIS
CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION
Installation - Entretien - Dépannage
Alain MEIS
6880 BERTRIX
GSM: 0498 31 07 05

- Le Conseil communal décide de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire **d'Idelux Finances** qui se tiendra le 30 juin 2019 à 10h par conférence en ligne, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire **d'Idelux Environnement** qui se tiendra le 30 juin 2019 à 10h par conférence en ligne, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire **d'Idelux Développement** qui se tiendra le 30 juin 2019 à 10h par conférence en ligne, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire **d'Idelux Projets publics** qui se tiendra le 30 juin 2019 à 10h par conférence en ligne, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide de marquer son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire **d'Idelux Eau** qui se tiendra le 30 juin 2019 à 10h par conférence en ligne, tels qu'ils sont repris dans la convocation, et sur les propositions de décision y afférentes.
- Le Conseil communal décide d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 07/07/2020 de l'intercommunale **SOFILUX**.

PASSAGE DU BIBLIOBUS 2020-2021

bibliobus@province.luxembourg.be
084/840 515 ou 516
www.bibliotheques.province.luxembourg.be
Chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne

PROVINCE DE LUXEMBOURG

HERBEUMONT - SAINT-MEDARD - MARTILLY

• 11 novembre : Férié • 09 décembre • 13 janvier
• 10 février • 10 mars • 14 avril • 12 mai • 09 juin

HERBEUMONT : Grand'Place de 13h00 à 14h00
SAINT-MEDARD : Devant l'église de 14h15 à 15h15
MARTILLY : Devant l'église de 15h30 à 16h30

Quickscan : enfin, un outil énergétique simple à utiliser !

Wallonie énergie Guichets

Le SPW Energie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be.

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons).

Les Guichets Energie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos démarches en ligne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

! QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !

QUICKSCAN

Réfection de la maison communale : lancement de la phase 2

La phase 1 des travaux de la maison communale se poursuit. En externe, les trottoirs ont été rénovés en vue notamment de sécuriser l'accès à la poste. Les évacuations d'eaux claires à l'avant ainsi que les travaux d'égouttage et de raccordements aux égouts à l'arrière sont terminés. Le clocheton a fait également l'objet d'un lifting. Les travaux internes se poursuivent au niveau du plafonnage et des chapes.

Ce temps a été mis à profit pour préparer administrativement **la phase 2**. Le cahier des charges des travaux a été approuvé en conseil communal du 9 juillet. Cette deuxième phase se compose de l'aménagement des locaux du CPAS, du bureau du receveur et d'un bureau pour la police de proximité ainsi que des aménagements extérieurs y afférents. Le montant des travaux est estimé à 376.900,86 euros TVAC. Une subvention de 189.250 euros est sollicitée auprès de la Région Wallone ainsi qu'une autre de 20.000 euros auprès de la RW Direction de l'Energie et du bâtiment durable. La prochaine étape est l'acceptation de ce dossier auprès des autorités subsidiantes. La réunion est prévue ce 10 septembre.

Catherine Mathelin, Bourgmestre

Herbeumont info

SEPTEMBRE 2020 • N° 77

Conception, réalisation et implantation de modules didactiques portant sur la découverte de la faune, de la flore et leur sauvegarde par le pâturage dans le cadre du projet life Herbage

En 2014, la commune a adhéré au projet life Herbage en vue de reconstituer des nardaies et favoriser la biodiversité notamment aux abords du Château d'Herbeumont. Ce site a fait l'objet de travaux de restauration cofinancés par l'Union européenne et la Région wallonne. Le site a été déboisé, clôturé et pâturé par un animal qui nous est devenu familier : le mouton, propriété de Monsieur Thierry ANNET, agriculteur à Martilly.

Dans la continuité de ce projet, en vue de sensibiliser le public aux actions menées et à gérer durablement cette biodiversité en cours de restauration, quatre modules conçus en partenariat avec Natagora, l'Agence de Développement local et la commune sont en cours de création par l'entreprise TVB. Ils seront placés dans la montée du château. Une première réunion s'est déroulée début août et a fixé les grandes orientations du projet. L'objectif est de les placer pour les vacances de Pâques 2021.

Ils sont destinés à un public jeune et familial et se déclinent comme suit :

- un module présentant ce qu'est un papillon avec son cycle de vie, son rôle et les particularités de vie de son milieu ;
- une clé d'identification des arbres avec laquelle les enfants peuvent découvrir les particularités des arbres sur site et ce qui permet de les identifier;
- un passe-tête représentant une « jasione des montagnes »
- un « mouton » explicatif de la conservation du milieu par le pâturage.

Le coût de ces 4 modules est de 24.200 euros et le subside reçu est de 22.000 euros.

Catherine Mathelin, Bourgmestre

VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE !

Le permis au format carte bancaire a une validité de 10 ans. Cette date de validité figure au recto de la carte sous les rubriques 4a et 4b.

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

AGENDA

Vendredi 25 et Samedi 26 septembre 2020 : balades à l'écoute du brâme du cerf.
Rendez-vous à 20 heures à « l'Auberge des Scailtons », Grand-place, Herbeumont.
PAF : 5 euros
Réservation obligatoire via contact@herbeumont-tourisme.be ou 061/41.24.12

Concours photo « La Faune sauvage de la vallée de la Semois »
Vernissage : le Vendredi 30 octobre 2020 *dans les locaux du Syndicat d'Initiative, Grand-Place n°1 à 6887 Herbeumont.*
Exposition : du 30 octobre au 30 novembre 2020.
Infos et inscriptions : contact@herbeumont-tourisme.be ou 0476/244.363

Dimanche 8 novembre : Grand Quiz du Syndicat d'Initiative d'Herbeumont.
Rendez-vous à 15 h 30, salle « Le Rivoli » à Saint-Médard.
PAF : 5 euros
Réservation obligatoire via contact@herbeumont-tourisme.be *ou au 0474/42.19.21*

MiAM : une nouvelle empreinte pour nos producteurs locaux !

L'ADL de Bièvre et Vresse-sur-Semois, l'ADL de Bertrix - Bouillon - Herbeumont - Paliseul et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale ont travaillé ensemble à la création d'une empreinte pour nos producteurs locaux, au travers du concept «MliAM» : Made in Ardenne Méridionale!

Différents visuels MiAM ont été créés et vont être proposés aux épiceries locales et grandes surfaces franchisées des neuf communes de l'Ardenne méridionale, à savoir Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin.

L'objectif? Valoriser les produits locaux en permettant aux commerçants d'informer leurs clients sur le fait qu'ils vendent des produits Made in Ardenne méridionale.

Ouvrez l'œil ! Dans les prochains mois, vous découvrirez probablement ces visuels dans les rayons des magasins proches de chez vous… Vous pourrez alors identifier et déguster les saveurs des producteurs de notre territoire.

Consommons local !

- Vous êtes gérant d'une épicerie ou d'une grande surface franchisée sur une des 9 communes, vous vendez des produits Made in Ardenne Méridionale et vous souhaitez en informer vos clients grâce aux visuels MiAM ?

Contactez Sylvain Trigalet, chargé de mission Agriculture au Parc naturel de l'Ardenne méridionale :

sylvain.trigalet@ardenne-meridionale.be

0474/53.11.14

Agenda des activités proposées :

- **Samedi 10 octobre 2020 - Atelier malvoyance**

C'EST TOUT VU ! Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale organise un atelier pour les

guides de son territoire qui souhaitent découvrir les bons gestes/les bonnes paroles afin de mettre en place des balades guidées à destination de personnes malvoyantes/non-voyantes.

Cette formation se déroulera le samedi 10 octobre de 9h30 à 17h00 et sera animée par Etienne Monnier.

Planning de la journée :

> Matinée en salle : découverte de quelques bases théoriques sur la déficience visuelle

> Après-midi sur le terrain : exercices pratiques de balades guidées pour un public malvoyant/non-voyant

Lieu de rendez-vous : Centre touristique et culturel de Vresse-sur-Semois (rue Albert Raty 83).

Un aide-mémoire vous sera remis en fin d'atelier.

Participation financière : 10€ (reversés au club de marche « Bon Pied, mais pas Bon Œil »).

Réservation obligatoire (nombre de participants limité) !

Inscriptions et renseignements :

Julie-Ambre Flauder, chargée de mission Tourisme - 0474/53 11 10 - julie-ambre.flauder@ardenne-meridionale.be

> Harmonie Jardon, chargée de mission Action sociale - 061/46 03 44 –-harmonie.jardon@ardenne-meridionale.be

- **Lundi 19 octobre 2020 - Formation pomologie**

Dans le cadre des formations vergers, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale vous propose une soirée pomologie !

Cette formation aura le lundi 19 octobre 2020 de 17h à 20h et sera animée par Éric Goosse du Centre de Michamps.

Lieu à définir (sur une des communes du territoire du Parc naturel).

Réservation obligatoire (nombre de participants limité).

Inscriptions et renseignements : Sylvain Trigalet, chargé de mission Agriculture - sylvain.trigalet@ardenne-meridionale.be - 0474/53.11.14.

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • E-mail : info@regifo.be - www.regifo.be - Distribution postale

PROJARDINS
Parcs & Jardins
Pour toutes vos réalisations, entretiens.
Vos tailles de haies, arbustres, plantations, vos terrassements, vos pelouses…
0496/21 17 17

Depuis 1985
(Saint-Médard) Gribomont
0032(0)488 909 669
p.berdoux@gmail.com
www.artpub.be
Lettrage - Enseignes - Logo - Panneaux publicitaires
Créations - Support magnétique
Broderie - Floquage (T.shirt et autre)

Aux p'tits soins
Infirmière à domicile
Bérengère
0472/25.69.46
Cugnon, Mortehan, Auby, Rossart, Biourge, Nevraumont, Les Hayons, La Cornette, Dohan, Commune d'Herbeumont, Muno et Sainte Cécile

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET Contact 087 26 78 86